

La question des réfugiés est encore une fois au cœur de l'actualité en Palestine. La violence criminelle des colons et les attaques contre Jérusalem ont déclenché la colère de la jeunesse palestinienne qui s'exprime depuis quelques semaines. Et c'est la jeunesse des camps qui est au premier rang de cette nouvelle résistance¹, jeunesse exclue et sans espoir, qui a vu parents et grands-parents spoliés et opprimés. La Nakba², la Naksa³, les Intifadas, ils n'ont pas connu. Mais les anciens racontent et entretiennent la mémoire. Ainsi Najet (*ci-dessous*), du camp de Jenine, en Cisjordanie occupée. Quant aux réfugiés de l'extérieur, qu'ils soient au Liban comme Taghrid (*page 4*) ou en Syrie, ils sont particulièrement vulnérables, sans réelle protection hormis celle, très limitée, de l'UNWRA (*page 3*). De plus, la situation dramatique en Syrie impose de nouveaux déplacements et beaucoup sont soumis à un troisième exode (*page 2*). Dans l'urgence de la répression en cours en Palestine, nous ne devons pas oublier celles et ceux que l'occupation israélienne a contraints à l'exil et qui ont le droit imprescriptible de rentrer chez eux.

1. www.la-croix.com/Actualite/Monde/Dans-les-camps-les-refugies-palestiniens-qui-ont-tout-perdu-veulent-durcir-la-lutte-2015-10-28-1373830
2. La Nakba est le mot arabe qui se traduit littéralement par « désastre », « catastrophe », en référence à l'expulsion en 1948 des deux tiers des Palestiniens (entre 700 000 et 800 000 personnes).
3. La victoire israélienne lors de la guerre israélo-arabe dite des Six-Jours, en 1967, se solde par l'occupation de pans entiers de la région par Israël : Golan syrien, Cisjordanie, Jérusalem, Gaza, Sinaï, donnant lieu à une nouvelle vague d'expulsions de Palestiniens, la Naksa.

UNE CAMPAGNE POUR LA PROTECTION ET LA GARANTIE DES DROITS DES RÉFUGIÉS PALESTINIENS

Résolution adoptée
 par le congrès national de l'AFPS
 des 30 et 31 mai 2015

www.france-palestine.org/IMG/pdf/ro_2015.pdf

LES RÉFUGIÉS PALESTINIENS constituent la majorité du peuple palestinien. Les résolutions de l'ONU (résolution 194, résolution 3236, etc.) garantissant le droit au retour et les recommandations de la Ligue arabe pour garantir l'égalité de traitement des réfugiés palestiniens dans les domaines de l'accès à l'emploi et de la liberté de circulation, tout en préservant le droit au retour, sont restées inopérantes. En attendant, les réfugiés subissent les aléas du contexte politique international et au Moyen-Orient dans les pays d'accueil (Liban, Syrie, Irak, Jordanie, Egypte, Koweït...), et les effets du blocus de Gaza et de la colonisation en Cisjordanie. Les dernières évolutions en Syrie, avec leur impact sur la situation des réfugiés (à l'exemple des camps de réfugiés palestiniens de Yarmouk) et l'afflux massif des réfugiés au Liban sont alarmantes. Ces situations témoignent de l'urgence de la mobilisation de la communauté internationale, et en particulier de la France, pour leur venir en aide. Face à la vulnérabilité des ces réfugiés dans un contexte politique instable, une campagne spécifique en faveur des réfugiés palestiniens est nécessaire et urgente. L'objectif est de mobiliser la France et l'Europe pour soutenir les interventions de l'UNRWA à la hauteur des besoins, garantir la protection des populations civiles dans les camps de réfugiés et faire appliquer leur droit légitime et imprescriptible au retour, conformément au droit international.

Parole d'une réfugiée



NOS ENFANTS SONT EN DANGER

JE M'APPELLE Najet Abu Gutna ; Palestinienne de mère algérienne, j'habite le camp de Jenine¹, créé en 1953 par l'UNRWA et peuplé par des réfugiés de 1948² pour rassembler toutes les familles qui étaient de Haïfa, de Nazareth et de plusieurs villages palestiniens. Mon père était originaire de Haïfa, comme beaucoup ici. Il a été obligé de quitter son village, les

1. En Cisjordanie.
2. Référence aux Palestiniens expulsés de leur terre natale, la Palestine, dès 1947 par les milices terroristes juives puis par l'armée israélienne pendant et après la guerre israélo-arabe de 1948.

Israéliens ont tout détruit. Ma famille a été expulsée de sa terre.

Ce camp a une superficie de moins de 1 km² et le nombre d'habitants est d'environ 16 000. La vie dans le camp est très dure, surtout pour les enfants. Les Israéliens rentrent dans le camp et tuent, frappent les femmes et les enfants. Mes enfants par exemple ne peuvent pas dormir tout seuls. Les enfants du camp ne peuvent pas mener une vie normale, ni à la maison, ni à l'école. Les familles vivent dans la pauvreté : il n'y a pas de travail. Israël a empêché les jeunes d'aller travailler dans les régions de 1948.

L'année dernière, j'ai perdu un petit cousin, Youssef Bani Ghara, qui avait 19 ans. Il est allé acheter de la nourriture pour sa famille la veille du Ramadan et il a reçu 8 balles dans le corps. Aiz Bani Ghara, un autre cousin, a été tué le 10 juin 2015 par des soldats israéliens entrés dans le camp pour procéder à des arrestations. Beaucoup de jeunes sont dans les prisons israéliennes. Israël essaie de laisser les réfugiés sans vie, sans espoir et sans avenir.

Quand on vivait en Algérie, mon père me parlait de la Nakba 48 et la Naksa 67. J'ai vécu ici la deuxième Intifada, et aussi l'assaut du camp, la destruction et le massacre de tout un quartier par l'armée israélienne, en avril 2002. Cela reste très douloureux. Ma fille Tala (*Allah yarhamha, Paix à son âme*) est morte. Elle avait besoin d'une transplantation cardiaque mais c'était très difficile de la transporter en Jordanie sans l'accord d'Israël.

Nos enfants sont traumatisés, ils ont beaucoup de difficultés au niveau de l'éducation et aussi au niveau familial. Dans le camp de Jenine, on a un seul centre sanitaire, dirigé par l'UNRWA, qui a diminué tous les services sanitaires et éducatifs pour les familles réfugiées. Moi, Najet, et d'autres femmes du camp, malgré toutes les difficultés et avec nos amis de l'AFPS, nous essayons de soutenir nos enfants et améliorer leur situation, et d'ici du camp de Jenine, je tiens à lancer un appel à tous les groupes qui peuvent nous aider à améliorer la situation de nos enfants car ils sont en danger.

Najet Abu Gutna

Coordinatrice du Centre des femmes du camp de Jenine, juin 2015.

LES RÉFUGIÉS PALESTINIENS EN SYRIE D'UNE NAKBA L'AUTRE

LA GROSSE VAGUE des réfugiés palestiniens vers la Syrie s'est produite en 1948, en provenance essentiellement de Safed, Haïfa, Tibériade et leurs environs. En 1949, ils étaient 75 000 expulsés par Israël.

La seconde vague fait suite aux événements de 1970 en Jordanie, connus sous le nom de Septembre noir, où quelques milliers de résistants palestiniens engagés dans la résistance et leurs familles furent déplacés vers la Syrie. Une troisième vague fait suite à l'invasion du Liban par l'armée israélienne et la chute de Beyrouth. Suite à la deuxième guerre du Golfe, les Palestiniens immigrés dans les monarchies pétrolières et notamment au Koweït ont été contraints de se réfugier en Syrie.

Près de 43 % des réfugiés sont installés dans les camps

Ces réfugiés ont été installés par l'UNRWA, avec le soutien du gouvernement syrien, dans des camps créés dans les principales villes syriennes (Damas, Alep, Homs, Lattaquié, Dar'aa). Progressivement, des constructions en dur ont remplacé les tentes.

L'UNRWA recense 569 645 Palestiniens en Syrie, dont 90,8 % relevant de sa compétence. Seuls 43 % des réfugiés habitent l'un des 13 camps de réfugiés de Syrie. Les 10 camps officiels en hébergent près de 120 000, répartis dans les camps de Neirab (17 994), Jaramana (5 007), Sbeineh (19 624), Homs (13 825), Khan Eshieh (15 731), Dera'a (5 916), Hama (7 597), Khan Danoun (8 603), Emergency Dera'a (5 536), Qabr Essit (16 016). Les trois autres camps « non officiels », où les réfu-

giés bénéficient de tous les services de l'UNRWA à l'exception de l'évacuation des déchets, sont Latakia (6 534), Yarmouk (112 550) et Ein Al-Tal (4 329).

Exposés à une nouvelle Nakba par la crise syrienne

La Syrie a été considérée « exemplaire » dans la gestion quasi-égalitaire avec ses propres citoyens de la situation des réfugiés palestiniens sur son sol, notamment au niveau de l'accès à la vie sociale et économique, à la liberté de circulation, et même au service national. La crise syrienne a eu raison de cette situation, les contraignant de nouveau à l'exil vers les pays étrangers et au déplacement à l'intérieur de la Syrie.

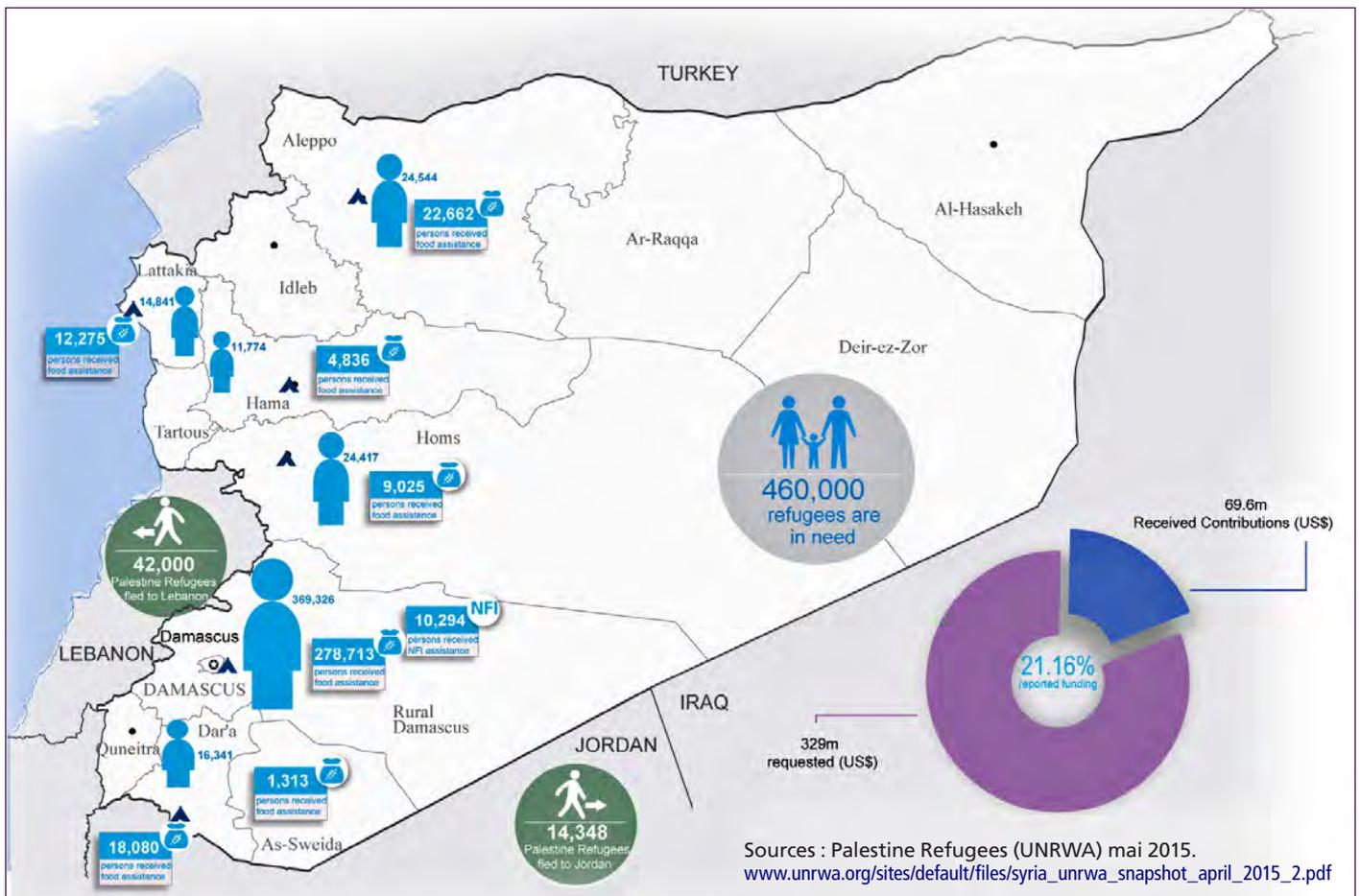
La crise est à son summum depuis décembre 2012, suite à l'infiltration des rebelles dans les camps de Yarmouk au sud de Damas et sa poursuite dans d'autres quartiers et camps palestiniens des principales villes, de Dara'a au sud jusqu'à Alep au nord. Il en découle un déplacement massif des populations.

L'UNRWA estime le nombre de réfugiés palestiniens à 460 000 déplacés intérieurs, plus de 40 000 exilés vers Liban, près de 15 000 exilés en Jordanie et près de 6 000 exilés en Egypte. Ils seraient 36 000 à avoir rejoint l'Europe ces quatre dernières années. À ces déplacés, il faut ajouter près de 2 600 morts (dont 1 100 au camp de Yarmouk) et des milliers de blessés.

La précarité d'un système de protection spécifique

Au lendemain du projet de partage de la Palestine en deux États, l'ONU a adopté la résolution 194 garantissant le





droit au retour de tous les réfugiés. Le 8 décembre 1949, par la résolution 302 (IV), l'ONU institue l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). Devenu opérationnel le 1^{er} mai 1950, il est chargé de garantir les besoins des réfugiés palestiniens. L'UNRWA est le plus important programme de l'ONU avec 4,67 millions de réfugiés bénéficiaires et 29 500 salariés.

Cette énorme structure est confrontée régulièrement à de graves difficultés financières pour assurer son fonctionnement normal. La rétention des dons par certains donateurs comme les USA est un moyen de pression politique récurrent. Une situation dénoncée par les bénéficiaires dans différents pays d'accueil et relayée par les appels réguliers et alarmants des responsables de l'UNRWA et de l'ONU aux donateurs.

Une faillite de l'UNRWA conduirait à la fermeture d'écoles, à la baisse des aides et des services aux réfugiés palestiniens. Les difficultés que rencontre l'UNRWA pour répondre aux besoins des réfugiés et en particulier des réfugiés palestiniens de Syrie témoignent de la précarité de ce système de protection spécifique et exclusif. La situation syrienne est révélatrice de la vulnérabilité des réfugiés palestiniens exclus de la protection du HCR et des réseaux d'entraide inter-palestiniens limités et souvent centrés sur les camps.

Cette vulnérabilité s'est aussi révélée à leur arrivée dans les pays voisins. Le Liban, qui a accueilli le plus grand contingent, n'a pas assoupli sa politique discriminatoire envers les réfugiés palestiniens. La situation n'est pas meilleure en Égypte et s'est même aggravée avec l'arrivée au pouvoir du maréchal Sissi. Enfin, après une phase de souplesse, la Jordanie a durci sa politique d'accueil depuis la fin de 2012, rejetant une vision israélienne faisant de la Jordanie le « foyer national des Palestiniens ». Un changement de politique qui donne lieu au refolement de nombreux réfugiés palestiniens et au placement en centre de rétention à « Cyber City » de ceux qui sont entrés clandestinement.

C'EST QUOI L'UNRWA ?

(United Nation Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East)

Les réfugiés palestiniens étant exclus de la couverture du HCR (Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés), ils dépendent de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine, institution de l'Assemblée générale de l'ONU créé par la résolution 302 (IV) du 8 décembre 1949. Son mandat, qui devait être temporaire, a été constamment renouvelé et a été prolongé jusqu'au 30 juin 2017. Il dispose de deux sièges, l'un dans la ville de Gaza et l'autre à Amman. L'UNRWA fournit une assistance humanitaire à près de 5 millions de réfugiés palestiniens dans 59 camps de cinq zones d'opération : Jordanie, Liban, Syrie, Bande de Gaza et Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Son fonctionnement et ses opérations sont presque entièrement financées par des contributions volontaires des États (États-Unis, Union européenne, pays de la Ligue arabe, etc.). Ce qui le rend dépendant des bailleurs de fonds.

Avec ses 684 écoles, il consacre plus de 50 % de son budget à l'éducation. En matière de santé, l'Office dispose de ses propres médecins et de 134 dispensaires. En matière de secours, il fournit l'assistance alimentaire, le logement, les frais d'hospitalisation, l'assistance technique et financière à une centaine de programmes à destination des femmes, de centres de formation professionnelle, de services de garderie, de services psychologiques et sociaux. Il développe des micro-financements au profit de micro-entrepreneurs, de femmes et de ménages qui créent leur activité. Il est de loin la plus grande agence des Nations unies, avec un personnel de près de 30 000 personnes, dont 99 % sont des réfugiés palestiniens recrutés localement et œuvrant comme enseignants, médecins ou travailleurs sociaux. Pour répondre aux situations de crises et d'urgence, il met en place des programmes d'urgence (camp de réfugiés de Nahr el Bared en 2007 au Liban, Gaza, Cisjordanie, Syrie...).



Banderole déployée au Liban : « Mon droit au travail n'annule pas mon droit au retour »

Bourj El Barajneh et Chatila sont deux camps de réfugiés palestiniens situés à Beyrouth, au Liban, accueillant respectivement 19 526 et 11 998 personnes, auxquelles il faut ajouter une grande partie des réfugiés palestiniens de Syrie, voire des réfugiés Syriens arrivés au Liban depuis le début de la crise syrienne. La suspension de l'aide au logement par l'UNWRA provoque la colère des habitants.

BOURJ EL BARAJNEH ET CHATILA : NOUS VOULONS UN LOGEMENT !

AUJOURD'HUI le camp de réfugiés de Bourj El-Barajneh est engorgé d'un grand nombre de familles venues de Yarmouk, qui ont rejoint les familles des réfugiés palestiniens, aggravant les difficultés de vie dans le camp, guère différentes de celles qui prévalaient à Yarmouk. Ils subissent ensemble la crise, et chaque famille a ses problèmes qui s'amplifient jour après jour.

Dans un seul logement !

Youssef Tourkani et sa famille sont arrivés au Liban en 2012, fuyant l'enfer de la guerre en Syrie. Youssef est aveugle et son état de santé ne lui permet pas de travailler. Il vit dans le camp de réfugiés avec ses enfants et leurs épouses et ses neveux dans un seul logement. Ses deux fils travaillent pour subvenir aux besoins de la famille. L'un d'entre eux est infirmier et travaille dans la réparation des téléphones et l'autre a appris le métier de forgeron. Youssef affirme que l'« abri fourni par l'UNRWA a été une aide importante bien que minimale », qualifiant ainsi sa situation en référence au proverbe populaire « nous avons accepté la souffrance mais elle ne veut pas de nous ».

Il exprime sa tristesse de ne pas « trouver un cœur compatissant depuis son arrivée au Liban », s'interroge sur les raisons qui ont « poussé l'UNRWA à prendre cette décision, et sur l'arrêt de l'aide des États donateurs à l'UNRWA, comme l'indique cette dernière » selon ses mots, et rappelant « la nécessité de faire pression sur les États pour nous rendre justice, à nous qui sommes ici des invités jusqu'à

nouvel ordre, car au lieu d'augmenter l'allocation logement, ils l'arrêtent ».

Une veuve avec ses petits-enfants

La situation est semblable dans le camp de réfugiés de Chatila, comme en atteste le cas de Taghrid, une veuve déplacée de Yarmouk à Beyrouth en compagnie de ses enfants et petits-enfants, il y a trois ans. Le logement de deux chambres choisi par cette famille, faute d'alternative, n'est pas suffisant pour tous ses membres.

Les fils de Taghrid n'ont pas réussi à trouver un travail, pendant ces trois années, parce qu'ils sont Palestiniens. La famille n'a que l'aide de quelques associations. Taghrid dit : « Nous ne nous soucions pas d'obtenir de la nourriture, nous pouvons patienter et vivre sans. Le plus important pour nous c'est la garantie de l'allocation logement, afin de ne pas être à la rue ».

Taghrid a du mal à accepter l'incroyable décision de l'UNRWA de cesser de fournir l'aide au logement, et tout ce qui s'ensuit, comme la réduction de l'aide aux déplacés par certaines associations. Elle n'est pas convaincue qu'il ne s'agit que d'un « problème de budget », exprimant son étonnement devant « l'arrêt de l'aide par les pays donateurs ».

Face à cette situation Taghrid dit : « Il n'y a plus que le Seigneur de l'univers ». En plus de la souffrance due au déplacement, Taghrid souffre d'une maladie rénale, et personne ne lui garantit les soins. Elle souligne qu'à chaque visite, le médecin de l'UNRWA chargé de la suivre lui prescrit un calmant, alors qu'elle a besoin, et pour longtemps, de soins appropriés mais coûteux.

Zina Barjawi, 8 juillet 2015
Traduction M.A.

www.assafir.com/Article/429524

Bourj El Barajneh accueille des familles palestiniennes déplacées du camp de réfugiés de Yarmouk en Syrie. (Photo Mustafa Jamal al-Din)

